

## Dinan

### Des aides financières pour rénover son logement

Depuis le début de l'année, 49 propriétaires, qui souhaitent rénover leur logement se sont vus octroyer des subventions.

18/11/2015 à 15:38 par Administrateur

30  
Partages

Facebook

Twitter

Google +

Email



Yves devant la maison qu'il a acheté pour le mettre en location à loyer modéré.

Le territoire de Dinan communauté dispose d'une enveloppe de 580 398 € répartis comme suit : 388 380 € de l'Anah (1), 140 018 € du Fart (2) et 50 000 € de Dinan Communauté. Plus de 145 000 € sont encore disponibles pour les personnes désireuses de bénéficier de ces aides, comme Yves, qui vient d'acquérir récemment une maison à Léhon, en vue de la mettre en location à loyer modéré : « **J'ai tout rénové pour un coût de 75 000 €. Électricité, isolation du toit, chauffage, VMC, double vitrage ont été ainsi réalisés.** » Le montant de la subvention obtenu a été de 18 298 €.

« **En contrepartie de ces aides publiques, Yves a signé une convention à loyer maîtrisé avec l'Anah pour une durée de 9 ans. Elle fixe les engagements à respecter sur les plafonds de loyers et le niveau de ressources des locataires** » indique Paula Rodriguez de CitreMetric-CDHAT (3).

Les propriétaires ne sont pas les seuls à pouvoir bénéficier de ces aides qui peuvent varier entre 20 % et 50 % du montant des travaux réalisés.

**Lire la suite dans Le Petit Bleu du 19 novembre 2015.**

Pratique. Contact : Dinan communauté. 34, rue Bertrand Robidou. Permanences le 2e jeudi du mois de 14 h à 17 h et le 4e jeudi du mois de 9 h à 12 h. À Evran en mairie le 3e jeudi du mois de 9 h à 12 h.

(1) Agence nationale de l'habitat.

2) Fonds d'aide à la rénovation thermique et de Dinan Communauté.

(3) Organisme mandaté par Dinan communauté pour l'accompagner dans la mise en œuvre effective de l'Opah.